



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conduent Sophia-Antipolis : pour un accompagnement durable et responsable

Question écrite n° 24037

Texte de la question

M. Éric Pauget appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation particulièrement alarmante que revêt la prochaine fermeture du site de Sophia-Antipolis de l'entreprise Conduent. La perte d'un contrat, peut conduire à la chute d'une entreprise, mais cette problématique est avant tout celle des dirigeants plus que de ses salariés. L'État, ainsi que les autorités locales ont grandement participé au déploiement de ce projet en facilitant son implantation sur le site de Sophia-Antipolis. Entre les avantages du pôle de compétitivité, et la mise en relation avec les investisseurs, l'État et les collectivités territoriales accompagnent la création d'emplois. Par leurs dispositifs, ils soutiennent le développement économique, l'innovation et luttent contre les délocalisations. Toutefois, accompagner les réussites, ce n'est pas protéger les échecs. Les Français n'acceptent plus que les grandes multinationales licencient massivement après avoir siphonné les dispositifs de la compétitivité territoriale dont ils portent le fardeau. L'emploi ne s'achète pas. C'est au nom de la morale de l'emploi, que les entreprises qui profitent du dynamisme économique qui a fait de Sophia-Antipolis la première technopole européenne, doivent garantir l'activité économique de toute économie sur l'emploi. Mais quelle morale existe-t-il encore, lorsque l'on offre des propositions de reclassement ou l'indemnité supra légale est limitée à un mois de salaire et la prime de reclassement pour déménager à Valence n'est que de 5 000 euros ? Alors que cette multinationale ouvre de nouveaux bureaux au Maroc, comment peut-on encore laisser croire à un quelconque intérêt pour un véritable plan de sauvetage de nos emplois ? Il y a urgence. Aujourd'hui, ce sont deux cent vingt familles qui sont menacées par ce bouleversement qui cachent des drames personnels. Il ne s'agit pas seulement de la perte d'un emploi, mais de la perte d'un modèle de vie. Bien souvent, l'illusion est la première apparence de la vérité. Aujourd'hui c'est le site de Sophia-Antipolis qui est menacé, demain ce sera Roubaix, puis Grenoble et enfin ce sera le siège de l'entreprise situé à Valence qui disparaîtra si le gouvernement ne réagit pas. Ainsi, il l'invite à se rendre sur le site de Conduent Biot-Sophia pour rencontrer ces salariés qui attendent son soutien. Par ailleurs, il l'interroge quant aux actions concrètes qu'il compte mettre en œuvre rapidement afin de soutenir ces salariés menacés et lutter durablement contre la destruction des emplois par ceux qui ont profité des avantages fiscaux ou économiques acquis sur l'illusion de l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Éric Pauget](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24037

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2019](#), page 9525

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)